

PROJET D'ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2017

19 heures

Période de question relative à la demande de dérogation mineure

1. ADMINISTRATION

- 1.1 Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance
- 1.2 Résolution approuvant le procès-verbal des séances d'avril 2017
- 1.3 Résolution autorisant le paiement des comptes du mois d'avril 2017 et approuvant le journal des déboursés incluant les dépenses autorisées en vertu du règlement 370
- 1.4 Résolution approuvant les états comparatifs des revenus et dépenses de la ville depuis le début de l'exercice financier conformément à l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes (LCV)
- 1.5 Résolution autorisant le paiement à BCGO pour des honoraires professionnels relatifs à l'audit des états financiers 2016 de la Ville de L'Épiphanie
- 1.6 Résolution nommant le vérificateur pour l'année 2017 et acceptant l'offre de service de BCGO
- 1.7 Résolution autorisant la radiation de certains comptes à recevoir au 30 avril 2017
- 1.8 Résolution approuvant la liste de destruction des documents d'archives
- 1.9 Résolution octroyant le mandat à Shred-it pour la destruction des documents d'archives
- 1.10 Résolution autorisant une appropriation de la réserve de l'Avenir aux fins de rembourser les règlements d'emprunt 450, 495, 502, 507, 515 et 539
- 1.11 Résolution autorisant une appropriation du surplus accumulé aux fins d'augmenter l'excédent affecté « Vidange des étangs aérés »
- 1.12 Résolution autorisant une appropriation du surplus accumulé aux fins d'augmenter la réserve financière « Sécurité publique »
- 1.13 Résolution autorisant une appropriation du surplus accumulé aux fins d'augmenter la réserve financière « Environnement »
- 1.14 Résolution autorisant la création d'un excédent affecté pour 2017 en lien avec la collecte à 3 voies
- 1.15 Résolution autorisant la trésorière à approprier un montant inclus au solde disponible pour financer une partie du refinancement des règlements d'emprunt numéros 450 et 539 en date du 11 décembre 2017
- 1.16 Résolution adoptant le plan d'action 2017-2019 de Municipalité Amie des Enfants

2. TRANSPORTS

- 2.1 Résolution octroyant le contrat de marquage de la chaussée des réseaux rues et pistes cyclables pour l'année 2017
- 2.2 Résolution octroyant le contrat à Poitras Asphalte pour la pose de dos d'âne

- 2.3 Résolution acceptant l'offre de service de EFEL, ingénieur-conseil aux fins d'élaborer une proposition de réaménagement d'un tronçon de la route 341
- 2.4 Résolution acceptant l'offre de service de KAP, architecture du paysage aux fins de planifier les travaux connexes au réaménagement du carrefour des rues Leblanc et Notre-Dame

3. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 3.1 Résolution autorisant la proposition de Beaudoin Hurens d'un avenant (DA-4) pour des étapes supplémentaires au mandat initial de la programmation des travaux dans le cadre de la TECQ
- 3.2 Résolution autorisant une demande de subvention au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), volet 1.5 pour la réfection des infrastructures de la 5^e Avenue
- 3.3 Résolution autorisant l'achat des plans pour la Journée de l'Environnement et pour le programme « une naissance – un arbre »
- 3.4 Résolution autorisant l'achat de 42 bacs de recyclage
- 3.5 Résolution acceptant l'offre de service de AECOM aux fins d'assister la Ville dans les travaux réalisés par la M.R.C. de L'Assomption sur le barrage de la rivière l'Achigan
- 3.6 Résolution demandant le retrait du projet de *Loi sur les hydrocarbures*
- 3.7 Résolution approuvant les propositions sur le partage des redevances issues de l'exploitation des hydrocarbures au Québec

4. URBANISME

- 4.1 Résolution approuvant la demande de dérogation mineure afin d'autoriser une marge latérale de 0,72 mètre à gauche d'un abri d'auto existant attenant à un bâtiment principal plutôt que 1 mètre requis au 401-403 rue Allard sur le lot 2 364 361
- 4.2 Résolution approuvant le projet de construction d'une habitation unifamiliale sur le lot 4 832 204 au 93, place Carignan dans la zone H-44 et assujetti à un PIIA
- 4.3 Résolution approuvant le projet de construction d'une habitation unifamiliale sur le lot 4 832 223 au 84, place Carignan dans la zone H-44 et assujetti à un PIIA
- 4.4 Résolution approuvant les modifications au revêtement extérieur du projet de construction d'une habitation unifamiliale sur le lot 4 832 202 au 101, place Carignan dans la zone H-44 et assujetti à un PIIA
- 4.5 Résolution approuvant le projet de rénovation extérieure d'un établissement commercial sur le lot 2 364 503 au 165, rue Notre-Dame dans la zone M-30 et assujetti à un PIIA
- 4.6 Résolution approuvant la signature d'un acte de servitude d'empiètement des escaliers extérieurs dans l'emprise de la voie publique de la rue Allard en faveur du lot 2 364 361 au 401-403, rue Allard

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 5.1 Résolution adoptant le plan de mise en œuvre de l'année 5 du schéma de couverture de risques de la MRC de L'Assomption

6. LOISIRS ET CULTURE

- 6.1 Résolution autorisant l'embauche des moniteurs (trices) requis pour les camps de jour et le service de garde, année 2017
- 6.2 Résolution autorisant l'embauche des préposés au service à la clientèle du circuit canotable, année 2016
- 6.3 Résolution autorisant l'achat de table de ping-pong et jeux de poche en béton avec dalles
- 6.4 Résolution autorisant l'installation de deux exerciseurs Miracle aux parcs des Prés et du Croissant

7. RÉGLEMENTATION

- 7.1 Résolution adoptant le second projet de règlement numéro 577-6 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 577 et ses amendements
- 7.2 Résolution adoptant le premier projet de règlement numéro 577-7 modifiant certaines dispositions de zonage numéro 577 et ses amendements
- 7.3 Résolution adoptant le règlement numéro 617 décrétant une dépense et un emprunt de 128 000 \$ aux fins de réaliser des travaux de mise à niveau de divers équipements de traitement et d'assainissement des eaux
- 7.4 Avis de motion relatif à l'adoption du règlement numéro 577-8 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 577 et ses amendements
- 7.5 Avis de motion relatif à l'adoption du règlement numéro 588-2 modifiant le règlement numéro 588 concernant le stationnement
- 7.6 Avis de motion relatif à l'adoption du règlement numéro 579-1 modifiant le règlement de construction numéro 579
- 7.7 Avis de motion relatif à l'adoption du règlement numéro 611-1 modifiant le règlement numéro 611 sur l'accès à l'eau et à la rampe de mise à l'eau municipal du parc du Barrage
- 7.8 Avis de motion relatif à l'adoption du règlement numéro 618 concernant la signalisation routière
- 7.9 Avis de motion relatif à l'adoption du règlement numéro 619 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité
- 7.10 Avis de motion relatif à l'adoption du règlement numéro 576-1 modifiant certaines dispositions du plan d'urbanisme de la Ville de L'Épiphanie

8. CORRESPONDANCE ET COMMUNICATION DU CONSEIL

9. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

10. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE



Ville de L'Épiphanie

Projet d'Ordre du jour

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2017

19 heures

Présents :

- Monsieur Steve Plante, maire
- Monsieur Luc-André Biron, conseiller du district 01
- Monsieur Stéphane Amireault, conseiller du district 02
- Madame Manon Leblanc, conseillère du district 03
- Madame Claudette Malenfant, conseillère du district 04
- Monsieur Christian Martel, conseiller du district 05
- Monsieur Michel Ouellet, conseiller du district 06

Période de questions relative à la demande de dérogation mineure

Le maire invite les personnes à poser des questions relativement à la demande de dérogation mineure de l'immeuble situé sur le lot 2 364 361 (401-403, rue Allard)

1. ADMINISTRATION

1.1 Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

1.2 Résolution approuvant le procès-verbal des séances d'avril 2017

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

- Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de L'Épiphanie tenue le 4 avril 2017 à 19 h
- Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de L'Épiphanie tenue le 18 avril 2017 à 20 h
- Séance d'ouverture de soumission quant au marquage de chaussée tenue le 27 avril 2017 à 11 h

1.3 Résolution autorisant le paiement des comptes du mois d'avril 2017 et approuvant le journal des déboursés incluant les dépenses autorisées en vertu du règlement 370

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Il s'agit d'autoriser le paiement des factures au montant de 52 355,37 \$.

Et d'approuver le journal des déboursés totalisant des dépenses pour une somme de 486 952,43 \$.

1.4 Résolution approuvant les états comparatifs des revenus et dépenses de la ville depuis le début de l'exercice financier conformément à l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes (LCV)

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Les états comparatifs sont conformes au budget adopté.

1.5 Résolution autorisant le paiement à BCGO pour des honoraires professionnels relatifs à l'audit des états financiers 2016 de la Ville de L'Épiphanie

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Au montant de 23 170 \$, taxes en sus.

1.6 Résolution nommant le vérificateur pour l'année 2017 et acceptant l'offre de service de BCGO

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Selon l'offre de BCGO, pour un montant de 19 000 \$, taxes en sus.

1.7 Résolution autorisant la radiation de certains comptes à recevoir au 30 avril 2017

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Il s'agit des comptes prescrits pour 1 382,64 \$

1.8 Résolution approuvant la liste de destruction des documents d'archives

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

En vertu de l'article 16 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, un organisme public doit :

- classer ses documents de manière à en permettre le repérage;
- établir et tenir à jour une liste de classement indiquant l'ordre selon lequel les documents sont classés;
- établir une liste de classement suffisamment précise pour faciliter l'exercice du droit d'accès.

En vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives, tout organisme doit identifier les documents qu'il doit éliminer.

1.9 Résolution octroyant le mandat à Shred-it pour la destruction des documents d'archives

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Au montant de 836,48 \$, taxes incluses.

1.10 Résolution autorisant une appropriation de la réserve de l'Avenir aux fins de rembourser les règlements d'emprunt 450, 495, 502, 507, 515 et 539

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Au montant de 99 300 \$

1.11 Résolution autorisant une appropriation du surplus accumulé aux fins d'augmenter l'excédent affecté « Vidange des étangs aérés »

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Un montant de 100 000 \$

1.12 Résolution autorisant une appropriation du surplus accumulé aux fins d'augmenter la réserve financière « Sécurité publique »

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Un montant de 50 000 \$

1.13 Résolution autorisant une appropriation du surplus accumulé aux fins d'augmenter la réserve financière « Environnement »

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Un montant de 75 000 \$

1.14 Résolution autorisant la création d'un excédent affecté pour 2017 en lien avec la collecte à 3 voies

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Pour un montant de 130 000 \$

1.15 Résolution autorisant la trésorière à approprier un montant inclut au solde disponible pour financer une partie du refinancement des règlements d'emprunt numéros 450 et 539 en date du 11 décembre 2017

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Un montant de 17 717,86 \$

1.16 Résolution adoptant le plan d'action 2017-2019 de Municipalité Amie des Enfants

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

2. TRANSPORTS

2.1 Résolution octroyant le contrat de marquage de la chaussée des réseaux rues et pistes cyclables pour l'année 2017

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Demande de soumission par invitation auprès de 2 fournisseurs :

- 1) Marquage GB inc. pour une somme de 18 394,51 \$, taxes incluses
- 2) Marquage de chaussée Mascouche → n'a pas soumissionné

2.2 Résolution octroyant le contrat à Poitras Asphalte pour la pose de dos d'âne

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Prix unitaire : 1 200 \$, plus taxes

2.3 Résolution acceptant l'offre de service de EFEL, ingénieur-conseil aux fins d'élaborer une proposition de réaménagement d'un tronçon de la route 341

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Au montant de 6 000 \$ plus taxes

REPORTÉ À L'AJOURNEMENT

2.4 Résolution acceptant l'offre de service de KAP, architecture du paysage aux fins de planifier les travaux connexes au réaménagement du carrefour des rues Leblanc et Notre-Dame

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

À venir

3. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

3.1 Résolution autorisant la proposition par Beaudoin Hurens d'un avenant (DA-4) pour des étapes supplémentaires au mandat initial de la programmation des travaux dans le cadre de la TECQ

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Pour accompagnement dans la demande PIQM Volet 1.5 pour la 5^e Avenue
Au montant de 600 \$, plus taxes.

3.2 Résolution autorisant une demande de subvention au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), volet 1.5 pour la réfection des infrastructures de la 5^e Avenue

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

3.3 Résolution autorisant l'achat des plans pour la Journée de l'Environnement et pour le programme « une naissance – un arbre »

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Fournisseurs : Comité écologique du Grand Montréal au montant de 6 125,16 \$
+ taxes.
Ferme Bastien au montant de 1 080 \$ + taxes.

La présente dépense est assumée en partie par le fonds Environnement pour un montant total de 5 333,16 \$ plus taxes.

3.4 Résolution autorisant l'achat de 42 bacs de recyclage

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Fournisseur : EBI Environnement
Au prix unitaire de 101 \$ pour un total de 4 242 \$ plus taxes.

3.5 Résolution acceptant l'offre de service de AECOM aux fins d'assister la Ville dans les travaux réalisés par la M.R.C. de L'Assomption sur le barrage de la rivière l'Achigan

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Au montant de 16 900 \$
Par appropriation du surplus non affecté.

3.6 Résolution demandant le retrait du projet de *Loi sur les hydrocarbures*

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

3.7 Résolution approuvant les propositions sur le partage des redevances issues de l'exploitation des hydrocarbures au Québec

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

4. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

4.1 Résolution approuvant la demande de dérogation mineure afin d'autoriser une marge latérale de 0,72 mètre à gauche d'un abri d'auto existant attenant à un bâtiment principal plutôt que 1 mètre requis au 401-403 rue Allard sur le lot 2 364 361

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

4.2 Résolution approuvant le projet de construction d'une habitation unifamiliale sur le lot 4 832 204 au 93, place Carignan dans la zone H-44 et assujetti à un PIIA

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Résolution CCU-2017-04-39 datée du 26 avril 2017

4.3 Résolution approuvant le projet de construction d'une habitation unifamiliale sur le lot 4 832 223 au 84, place Carignan dans la zone H-44 et assujetti à un PIIA

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Résolution CCU-2017-04-38 datée du 26 avril 2017

4.4 Résolution approuvant les modifications au revêtement extérieur du projet de construction d'une habitation unifamiliale sur le lot 4 832 202 au 101, place Carignan dans la zone H-44 et assujetti à un PIIA

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Résolution CCU-2017-04-40 datée du 26 avril 2017

4.5 Résolution approuvant le projet de rénovation extérieure d'un établissement commercial sur le lot 2 364 503 au 165, rue Notre-Dame dans la zone M-30 et assujetti à un PIIA

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Résolution CCU-2017-04-41 datée du 26 avril 2017

4.6 Résolution approuvant la signature d'un acte de servitude d'empiètement des escaliers extérieurs dans l'emprise de la voie publique de la rue Allard en faveur du lot 2 364 361 au 401-403, rue Allard

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Résolution CCU-2017-04-42 datée du 26 avril 2017

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Résolution adoptant le plan de mise en œuvre de l'année 5 du schéma de couverture de risques de la MRC de L'Assomption

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

La Ville de L'Épiphanie entérine le rapport de l'année 5 tel que présenté par le Service de prévention et lutte contre les incendies de la Ville de Repentigny et elle s'engage à respecter et à réaliser le plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque.

6. LOISIRS ET CULTURE

6.1 Résolution autorisant l'embauche des moniteurs (trices) requis pour les camps de jour et le service de garde, année 2017

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Selon rapport du directeur des loisirs et de la culture, daté du 24 avril 2017

6.2 Résolution autorisant l'embauche des préposés au service à la clientèle du circuit canotable, année 2016

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Selon rapport du directeur des loisirs et de la culture, daté du 20 avril 2017

6.3 Résolution autorisant l'achat de table de ping-pong et jeux de poche en béton avec dalles

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Table de ping-pong :	6 500 \$
Dalles de béton :	600 \$
Jeux de poche avec dalle :	1 250 \$
Livraison et installation	650 \$
Pour un total de 8 975 \$ plus taxes et coût d'excavation	

Financement : Surplus accumulé
Fournisseur Béton Bycon

6.4 Résolution autorisant l'installation de deux exercices Miracle aux parcs des Prés et du Croissant

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Par TechSport
Au montant de 7 250 \$, taxes en sus
Financé par le pacte rural

7. RÉGLEMENTATION

7.1 Résolution adoptant le second projet de règlement numéro 577-6 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 577 et ses amendements

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Division de la zone H-93 en plusieurs zones selon les usages exercés.
Création de la zone M-95 au bout du cr. du Rivage dans laquelle le nombre de logements maximal par terrain sera augmenté à 12.

7.2 Résolution adoptant le premier projet de règlement numéro 577-7 modifiant certaines dispositions de zonage numéro 577 et ses amendements

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Création d'une exception à l'effet de permettre la reconstruction de mur de soutènement existant en bordure de la rivière l'Achigan afin qu'il puisse être construit sans égard aux normes de hauteur et d'angle du mur lorsqu'aucune autre option n'est possible et que le projet est approuvé par un ingénieur.

7.3 Résolution adoptant le règlement numéro 617 décrétant une dépense et un emprunt de 128 000 \$ aux fins de réaliser des travaux de mise à niveau de divers équipements de traitement et d'assainissement des eaux

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

7.4 Avis de motion relatif à l'adoption du règlement numéro 577-8 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 577 et ses amendements

_____ donne avis qu'à la prochaine séance ou à une séance ultérieure il sera présenté pour adoption le règlement numéro 577-8 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 577

Suite à l'entrée en vigueur du règlement de modification du schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de troisième génération, la Ville doit adopter un règlement de concordance pour se conformer au SADR, soit afin d'intégrer les modifications au cadre normatif associé aux zones potentiellement exposées aux glissements de terrain.

7.5 Avis de motion relatif à l'adoption du règlement numéro 588-2 modifiant le règlement numéro 588 concernant le stationnement

_____ donne avis qu'à la prochaine séance ou à une séance ultérieure il sera présenté pour adoption le règlement numéro 588-2 modifiant le règlement numéro 588 concernant le stationnement sur le territoire de la Ville de L'Épiphanie.

Le règlement 588 est modifié afin d'interdire le stationnement à l'intérieur des ronds-points du territoire.

7.6 Avis de motion relatif à l'adoption du règlement numéro 579-1 modifiant le règlement de construction numéro 579

_____ donne avis qu'à la prochaine séance ou à une séance ultérieure il sera présenté pour adoption le règlement numéro 579-1 modifiant le règlement de construction numéro 579.

La modification proposée consiste à augmenter la hauteur maximale permise d'un plancher de rez-de-chaussée d'un bâtiment principal autre qu'une habitation multifamiliale afin d'améliorer la qualité des espaces habitables ou sous-sol ou à la cave d'un bâtiment.

7.7 Avis de motion relatif à l'adoption du règlement numéro 611-1 modifiant le règlement numéro 611 sur l'accès à l'eau et à la rampe de mise à l'eau municipal du parc du Barrage

_____ donne avis qu'à la prochaine séance ou à une séance ultérieure il sera présenté pour adoption le règlement numéro 611-1 modifiant le règlement numéro 611.

Le règlement 611 est modifié afin d'ajouter les règles applicables à l'accès à l'eau pour les non-résidents.

7.8 Avis de motion relatif à l'adoption du règlement numéro 618 concernant la signalisation routière

_____ donne avis qu'à la prochaine séance ou à une séance ultérieure il sera présenté pour adoption le règlement numéro 618 concernant la signalisation routière.

Le règlement 618 remplace le règlement 490 aux mêmes effets.

7.9 Avis de motion relatif à l'adoption du règlement numéro 619 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité

_____ donne avis qu'à la prochaine séance ou à une séance ultérieure il sera présenté pour adoption le règlement numéro 619 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité

7.10 Avis de motion relatif à l'adoption du règlement numéro 576-1 modifiant certaines dispositions du plan d'urbanisme de la Ville de L'Épiphanie :

_____ donne avis qu'à la prochaine séance ou à une séance ultérieure il sera présenté pour adoption le règlement numéro 576-1 modifiant certaines dispositions du plan d'urbanisme de la Ville de L'Épiphanie.

Suite à l'entrée en vigueur du règlement de modification du schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de troisième génération, la Ville doit adopter un règlement de concordance pour se conformer au SADR, soit afin d'intégrer la nouvelle cartographie gouvernementale des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain dans les dépôts meubles du territoire de la Ville de L'Épiphanie.

8. CORRESPONDANCE ET COMMUNICATION DU CONSEIL

9. **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

10. **AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour n'étant pas épuisé,

Il est Proposé par : _____

Appuyé par : _____

D'ajourner la présente séance au 16 mai 2017 à 19 h. Il est xxx h xxx.